



Mairie de

SAINT-PAUL-EN-FORÊT

✉ 154 Place du champ de Foire

83440 Saint-Paul-en-Forêt

☎ 04.94.39.08.80

✉ accueil@saintpaulenforet.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**RESTAURATION SCOLAIRE
ET/OU Garderie Municipale
Année scolaire 2026-2027**

A déposer en mairie avant

Le 03 Juillet 2026

ENFANT(S):

NOM – PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	CLASSE

L'enfant habite chez :

ses parents ☐ sa mère ☐ son père ☐ résidence alternée ☐ tuteur ☐ autre ☐
(préciser).....

Situation familiale des parents :

Marié(s) ☐ Vie Maritale ou Pacs ☐ Divorcé(s) ☐ Séparé(s) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) ☐

FACTURATION

Faites-vous une demande pour la restauration scolaire ? non ☐ oui ☐

Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi ☐ Nombre de jours/semaine :

Faites-vous une demande pour la garderie ? non ☐ oui ☐

Si oui, procéder à l'inscription sur « mon espace famille » via le lien de connexion qui vous sera envoyé par mail.

Paiement : La périodicité du paiement est mensuelle, elle s'effectue par prélèvement entre le 15 et le 20 du mois suivant.

En cas de départ de votre ou vos enfants en cours d'année, vous devrez informer impérativement la mairie (en plus du groupe scolaire) en respectant un délai de prévenance de 7 jours afin d'éviter une surfacturation.

RIB à fournir pour les nouveaux inscrits ou si changement de banque.

(le préciser au dépôt du dossier, un nouveau mandat de prélèvement sera établi que vous devrez venir signer en mairie).

L'accès au service en ligne se fait par le site internet de la Mairie : www.saintpaulenforet.fr

Accéder au site : onglet enfance scolarité, portail famille. (Vous pourrez effectuer des modifications jusqu'à J-7 pour la cantine et J-2 pour la garderie).

Pour les nouveaux inscrits, la commune vous donnera sur demande votre identifiant après saisie de l'inscription. Le règlement intérieur et les tarifs de ces services sont consultables et téléchargeables sur le site internet de la Mairie dans la rubrique Scolarité.

CONTRAINTES ALIMENTAIRES

Repas allergique ou autre pathologie - PAI : mise en place d'un projet individualisé avec convention obligatoire de repas spécifiques. Pour une première mise en place ou un renouvellement, prendre contact avec la Directrice de l'école qui met au point le PAI avec les différents partenaires.

PAI : OUI ☐ NON ☐

Demandes Spécifiques : (repas sans porc/sans viande) :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code Postal Ville :	Code Postal Ville :
Profession :	Profession :
Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. travail :	Tél. travail :
Portable :	Portable :
Adresse email :	Adresse email :

POLICE D'ASSURANCE EXTRA-SCOLAIRE OBLIGATOIRE :

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

N° de contrat :

Autre(s) personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant

Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :	Lien avec l'enfant :
Tél fixe :	Tél fixe :	Tél fixe :
Tél portable :	Tél portable :	Tél portable :

PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom-Prénom-Adresse-Tél :

MÉDECIN TRAITANT

Nom-Adresse-Tél :

ENGAGEMENT ET CONSENTEMENT DES RESPONSABLES LÉGAUX

Je soussigné(e) Madame et/ou Monsieur (*rayez la mention inutile, le cas échéant*)

.....,

- Certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements mentionnés sur cette fiche et avoir pris connaissance des règlements intérieurs de la restauration scolaire et de la garderie municipale téléchargeables sur le site internet www.saintpaulenforet.com

- M'engage à les respecter, à les porter à la connaissance de mon enfant et à les lui faire respecter.

- J'accorde à la Ville le droit d'utiliser l'image de mon enfant dans le cadre de reportages photographiques et vidéos.

- **J'autorise** ☐ **Je n'autorise pas** ☐ en cas d'urgence, que mon enfant accidenté ou malade soit orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté.

Signature(s)

À, le